

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canaux, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canaux.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.



MUPRAS
Mutuelle de Prévoyance
& d'Actions Sociales
de Royal Air Maroc

Déclaration de Maladie

N° W21-802469

☒ Maladie

☐ Dentaire

☐ Optique

☐ Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 1046 Société :
☐ Actif ☒ Pensionné(e) ☐ Autre :
 Nom & Prénom : MLOUNY Ahmed
 Date de naissance : 1950
 Adresse : 108 RUE BRAHIM NAKHAI MAARIF CASABLANCA
 Tél. : 0629811382 Total des frais engagés : OH 160,80 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Date de consultation : / /

Nom et prénom du malade :

Lien de parenté :

☐ Lui-même

☐ Conjoint

☐ Enfant

Nature de la maladie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : / /

Le : / /

de l'adhérent(e) :

Autorisation CNDP N° : A-A-215/2019

RELEVÉ DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
				INP :

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur Date Montant de la Facture

9.01.24

560,80

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue Date Désignation des Coefficients Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Particien Date des Soins Nombre AM PC IM IV Montant détaillé des Honoraires

RELEVÉ DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratique en indiquant la nature des soins.

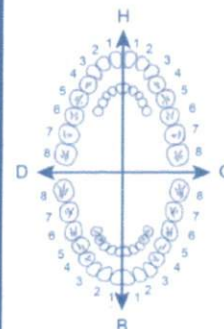
Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canaux, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES

Dents Traitées Nature des Soins Coefficient

INP :



COEFFICIENT DES TRAVAUX

MONTANTS DES SOINS

DEBUT D'EXECUTION

FIN D'EXECUTION

O.D.F. PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE

H
25533412 21433552
00000000 00000000
D 00000000 00000000 G
35533411 11433553
B

COEFFICIENT DES TRAVAUX

MONTANTS DES SOINS

DATE DU DEVIS

DATE DE L'EXECUTION

(Création, remont, adjonction)

Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession



ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

PHARMACIE DES CHAMPIONS
MME BEN ABDALLAH KADIRI S.
140 RUE BRAHIM NAKHAI MAARIF CASABLAN

Patente N°: 35801630
N° R.C. : 227190
Compte :
CNSS : 2111300
Id.Fiscale : 40802001
ICE : 001610920000057

Tél : 0522237841

Le : 09/01/2024

MLOUNY AHMED

FACTURE : 448 du : 09/01/2024

Qté	Désignation	Prix PPV	Montant	TVA
4	CARDIOASPIRINE 100MG CP B/	27,70	110,80	0,00%
12	HYDROCORTISONE COMPRIM	37,50	450,00	0,00%

Total TTC 560.80
Droits de timbre 0.00
Net à payer 560.80

Arrêtée la présente facture à la somme de : CINQ CENT SOIXANTE DIRHAMS ET QUATRE-VINGTS CTS

	Taux	HT	TVA	TTC
0%Ar92	0,00	560,80	0,00	560,80
		560,80	0,00	560,80

PHARMACIE DES CHAMPIONS
Mme. KADIRI Sofia
140, Rue Brahim Nakhaï Maarif
Casablanca - Tél.: 05 22 23 78 41

Maladie
Chronique

Traitement
à
vie

HYDROCORTISONE

37,50 x 12 =
DH 450,00

Maphar
Bd Alkima N° 6, Qi.
Sidi Bernoussi, Casablanca
Hydrocortisone 10mg
B/25 CP
P.P.V.: 37,50 DH



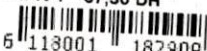
6 113001 182909

Maphar
Bd Alkima N° 6, Qi.
Sidi Bernoussi, Casablanca
Hydrocortisone 10mg
B/25 CP
P.P.V.: 37,50 DH



6 113001 182909

Maphar
Bd Alkima N° 6, Qi.
Sidi Bernoussi, Casablanca
Hydrocortisone 10mg
B/25 CP
P.P.V.: 37,50 DH



6 113001 182909

Maphar
Bd Alkima N° 6, Qi.
Sidi Bernoussi, Casablanca
Hydrocortisone 10mg
B/25 CP
P.P.V.: 37,50 DH



6 113001 182909

Maphar
Bd Alkima N° 6, Qi.
Sidi Bernoussi, Casablanca
Hydrocortisone 10mg
B/25 CP
P.P.V.: 37,50 DH



6 113001 182909

Maphar
Bd Alkima N° 6, Qi.
Sidi Bernoussi, Casablanca
Hydrocortisone 10mg
B/25 CP
P.P.V.: 37,50 DH



6 113001 182909

Maphar
Bd Alkima N° 6, Qi.
Sidi Bernoussi, Casablanca
Hydrocortisone 10mg
B/25 CP
P.P.V.: 37,50 DH



6 113001 182909

Maphar
Bd Alkima N° 6, Qi.
Sidi Bernoussi, Casablanca
Hydrocortisone 10mg
B/25 CP
P.P.V.: 37,50 DH



6 113001 182909

Maphar
Bd Alkima N° 6, Qi.
Sidi Bernoussi, Casablanca
Hydrocortisone 10mg
B/25 CP
P.P.V.: 37,50 DH



6 113001 182909

Maphar
Bd Alkima N° 6, Qi.
Sidi Bernoussi, Casablanca
Hydrocortisone 10mg
B/25 CP
P.P.V.: 37,50 DH



6 113001 182909

Maphar
Bd Alkima N° 6, Qi.
Sidi Bernoussi, Casablanca
Hydrocortisone 10mg
B/25 CP
P.P.V.: 37,50 DH



6 113001 182909

Maphar
Bd Alkima N° 6, Qi.
Sidi Bernoussi, Casablanca
Hydrocortisone 10mg
B/25 CP
P.P.V.: 37,50 DH



6 113001 182909

CARDIO ASPIRINE

27,70 x 4
DH 110,80

0820601008111 9
Bayer S.A.
P.P.V.: 27,70 DH
Acide acétylsalicylique



6 118001 090280

Cardioaspirine 100 mg/30cps
Acide acétylsalicylique
P.P.V.: 27,70 DH
Bayer S.A.



6 118001 090280

Cardioaspirine 100 mg/30cps
Acide acétylsalicylique
P.P.V.: 27,70 DH
Bayer S.A.



6 118001 090280

Cardioaspirine 100 mg/30cps
Acide acétylsalicylique
P.P.V.: 27,70 DH
Bayer S.A.



6 118001 090280

DH 560,80

maladie
Chronique

traitement
à vie

DR. RACHIDA KERROUM

Spécialiste en Endocrinologie
diabétologie, Maladies métaboliques,

Diabète - Goutte - Hypertension artérielle - Cholestérol -
Trouble de la Croissance - Pathologie surrénale et hypophyse

الدكتورة رشيدة كروم

اختصاصية في أمراض الغدد والمكبر والأمراض الأيضية

(مرض السكري - الغدة الدرقية - الضغط الدموي)

كوليسترول اختلالات النمو - الغدة النخامية

Casablanca, Le :

31/01/2023

Dr. Rachida Kerroum

- Hypocortisone

- Hydrocortisone

- Hydrocortisone

- Hydrocortisone

شارع أبو بكر القادري، إقامة أحفاد عمارة E رقم 2 - سبيلي معروف - أولاد حدو - الدار البيضاء
Avenue Abou bakr El Kadiri, Résidence Ahfad, Imm. E, N° 2 - Sidi Maârouf
Oules Haddou, Casablanca - Tél : 0522 78 05 89 / 07 07 71 53 14